



Conseil économique et social

Distr. générale
30 mars 2010
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Cinquante-huitième réunion plénière

Paris, 8-10 juin 2010

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Effets des crises mondiales sur les systèmes statistiques

Enseignements tirés de la crise pour les statistiques sociales

Note d'Eurostat

Résumé

La crise a montré qu'il est nécessaire d'apporter plusieurs améliorations aux statistiques sociales afin de mieux répondre à l'avenir aux besoins des décideurs et d'autres utilisateurs. La présente note suggère plusieurs moyens concrets de mieux suivre l'impact social de la crise, y répondre plus rapidement et être davantage réactif à l'avenir. Il s'agit principalement de savoir comment mieux utiliser les données disponibles, d'améliorer l'actualité et accroître la fréquence des données collectées au moyen des mécanismes existants (enquêtes et données administratives); de collecter de nouvelles données/nouveaux indicateurs; de mettre en place de nouveaux outils de suivi; de mettre en commun des processus, outils et bonnes pratiques; de renforcer la diffusion et enfin d'améliorer la communication avec les utilisateurs.

I. Introduction

A. Généralités

1. Au cours de l'année écoulée, l'Europe a été soumise à des pressions sans précédent, conséquence de la crise économique mondiale. Cette crise a débuté en août 2008 avec la plus grave crise financière survenue depuis 1929, suivie d'une récession et de ses répercussions dramatiques sur le marché de l'emploi. En décembre 2009, les taux de chômage étaient à leur plus haut niveau depuis plus de dix ans (10 %) et, selon les dernières prévisions de l'Union européenne (UE), devraient atteindre 11 % en 2010 dans les 16 pays membres de la zone euro, soit le niveau record depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

2. Les jeunes, les personnes âgées, les migrants et les minorités ethniques, les travailleurs peu qualifiés et les travailleurs engagés avec des contrats temporaires sont les plus durement touchés par la récession économique et la hausse du chômage. Le revenu des ménages est en forte baisse et le risque de pauvreté en augmentation. La cohésion sociale est menacée.

3. L'Union européenne et ses États membres ont réagi rapidement. Tout d'abord, à l'automne 2008, ils ont pris des mesures pour empêcher un effondrement des marchés financiers puis ont convenu, en décembre 2008, de mettre en place un plan européen de relance économique visant à ralentir la récession et à créer les conditions d'une reprise. Il y a aujourd'hui des signes qui montrent que la grave récession qui menaçait l'économie mondiale a atteint son point bas, mais en dépit de signes positifs dans certains pays, de nombreuses incertitudes demeurent.

4. C'est particulièrement vrai dans le domaine social, où les conséquences de la crise ne sont pas immédiatement apparentes, mais se manifestent un certain temps après la contraction de la production et persistent également généralement pendant un certain temps après la reprise de la production. Les États membres ont réagi aux conséquences sociales de la crise en intervenant dans quatre grands domaines¹:

- a) L'emploi;
- b) Les revenus;
- c) L'atténuation des répercussions directes de la crise financière sur les ménages;
- d) Les investissements dans les infrastructures sociales et de santé.

Ils envisagent également des mesures pour atténuer les répercussions à long terme que la crise devrait avoir sur les grands mécanismes de sécurité sociale.

B. Le rôle des statistiques au cours de la crise et après la crise

5. Les indicateurs statistiques peuvent avoir deux rôles principaux en période de crise: servir de «systèmes d'alerte rapide» puis faciliter la surveillance des conséquences, l'évaluation de l'effet des mesures adoptées et l'évaluation des stratégies de sortie. Dans le

¹ Voir «Updated joint assessment by the Social Protection Committee and the European Commission of the social impact of the economic crisis and of policy responses».

cas des statistiques sociales, leur intérêt réside principalement dans la surveillance des conséquences de la crise. Il est en effet essentiel de suivre l'évolution de l'emploi, du chômage, des allocations et des dépenses sociales ou du surendettement et de la replacer dans le contexte plus général des indicateurs économiques et des finances publiques ainsi que dans un cadre temporel propre en raison du «retard» avec lequel surviennent les phénomènes sociaux lors des périodes de récession économique.

6. De nombreux organismes internationaux et nationaux de statistique ont insisté sur la nécessité de faire une plus large place aux statistiques, en particulier économiques et financières, et de nombreuses mesures déjà prises ou qui le seront ont été identifiées par le Fonds monétaire international (FMI)² et examinées lors de diverses conférences, notamment lors de la cinquante-septième session de l'Institut international de statistique tenue à Durban en août 2009³.

7. Pour ce qui est des statistiques sociales, le débat sur les répercussions de la crise a commencé un peu plus tard. Il a été lancé par Eurostat lors de la réunion des directeurs européens des statistiques sociales de septembre 2009.

8. La présente note traite des questions en rapport avec la crise examinées par les statisticiens sociaux du Système statistique européen depuis lors. Après avoir identifié les insuffisances, elle formule des propositions visant à permettre au système d'information de réagir plus rapidement de façon à mieux répondre aux besoins des décideurs et de la population en général.

9. En outre, elle défend l'idée selon laquelle la capacité à réagir aux situations créées par la crise et à mettre en œuvre des mesures permettant d'être mieux préparé aux futures crises dépend de l'existence de données à jour et fiables.

10. Les utilisateurs ont exprimé d'importants besoins de statistiques dans différents domaines: marché de l'emploi (par exemple, afin de savoir comment les marchés de l'emploi absorbent les chocs, comment les entreprises et les individus réagissent et quels sont les groupes de la société les plus durement touchés par la hausse du chômage), revenu et protection sociale (par exemple, pour évaluer les coûts et les effets des mécanismes de protection sociale; les conséquences de la crise sur les retraités actuels et futurs et l'évolution des niveaux de surendettement), les migrations (par exemple, afin d'évaluer si la mobilité intra-européenne pour la recherche d'un emploi, de déterminer si la crise a provoqué une réduction de l'immigration en provenance de pays tiers pour des raisons économiques ou si l'on assistera à une vague de retours des pays de destination vers les pays d'origine), santé (par exemple, pour évaluer les effets de la crise sur les inégalités en matière de santé ou sur les investissements dans les infrastructures sociales), éducation et formation (par exemple, pour évaluer les effets de la crise sur les jeunes quittant prématurément l'école).

C. Comment mieux mesurer les répercussions sociales de la crise?

11. Si la plupart des sources sont en principe rapidement accessibles, ou le deviendront bientôt, la crise a montré que, pour ce qui concerne les statistiques sociales, un certain nombre de mesures doivent être prises afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

² <http://www.oecd.org/dataoecd/37/28/44507045.pdf>.

³ Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européens (COM/2009/0433) – Le PIB et au-delà: mesurer le progrès dans un monde en mutation.

12. Les améliorations à apporter ont été identifiées, en particulier à l'occasion d'échanges avec les utilisateurs, et notamment les divers services de la Commission européenne. Il s'agit tout d'abord de pouvoir réagir rapidement afin de suivre l'évolution des crises, qu'il s'agisse de la crise actuelle ou des crises futures. Des modifications structurelles sont également nécessaires: s'il est absolument indispensable en période de crise de disposer de statistiques infra-annuelles clefs à jour, il faut également disposer de davantage de données structurelles afin d'évaluer les conséquences à plus long terme et en profondeur.

13. Dans une perspective à court-moyen terme, les mesures proposées portent sur l'actualité, le besoin d'information et la souplesse.

14. Plusieurs domaines sont concernés. Les mesures prises devront être compatibles avec la réorganisation du système statistique européen décrit dans la communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil concernant la méthode de production de statistiques de l'Union européenne (COM (2009) 404), les mesures prises suite à la communication de la Commission concernant le PIB et au-delà⁴ post-Stiglitz, et la nouvelle stratégie Europe 2020 de la Commission⁵. Une approche intégrée est indispensable, et une attention particulière sera accordée aux questions transversales comme au renforcement des synergies par la simplification et le renforcement des liens entre différents domaines.

II. La situation actuelle

15. Les points forts comme les améliorations nécessaires ont été identifiés, en particulier à l'occasion d'échanges avec les utilisateurs.

A. Les points forts des statistiques sociales européennes

16. Des informations concrètes, utiles aux décideurs, sont déjà fournies aux parties prenantes et diffusées largement à l'ensemble de la population.

17. Par exemple, en période de crise, les besoins d'information du public, des médias et de ceux qui sont chargés de formuler et de mettre en œuvre des mesures appropriées concernent généralement des données de haute fréquence, pour suivre au plus près l'évolution de la situation. Au niveau européen, les principaux indicateurs économiques concernant le marché de l'emploi et les enquêtes trimestrielles sur la population active sont au cœur du système d'informations infra-annuelles sur le marché de l'emploi. Les taux mensuels de chômage, l'emploi trimestriel (comptes nationaux), les chiffres trimestriels des offres d'emploi non satisfaites, et l'indice trimestriel du coût de la main-d'œuvre sont les principaux indicateurs. Les enquêtes trimestrielles sur la population active fournissent des ensembles de microdonnées qui permettent d'effectuer des analyses ponctuelles à court terme. La grande diversité de variables couvre non seulement les personnes actives et les personnes au chômage, avec toutes leurs caractéristiques, mais également ceux qui se trouvent à la marge du marché du travail. En outre, elles permettent de décrire les individus ainsi que leur rôle au sein du ménage. Les communiqués de presse concernant les principaux indicateurs économiques européens et la publication trimestrielle *Statistiques en bref*, qui présente les principaux résultats des enquêtes sur la population active, constituent des outils de diffusion bien établis qui présentent les données disponibles les plus récentes.

⁴ Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen (COM/2009/0433) – Le PIB et au-delà: mesurer le progrès dans un monde en mutation.

⁵ Comme proposé dans la communication de la Commission COM (2010) 2020 intitulée «EUROPE 2020: une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive».

18. Les données recueillies par le système statistique européen sont de très bonne qualité.

19. Dans la plupart des domaines, il existe des bases juridiques solides ou bien la consolidation/introduction de telles bases est en cours. Elles permettent la collecte et la transmission par tous les États membres de données en fonction de calendriers préétablis.

20. Les données administratives sont de plus en plus utilisées. C'est par exemple le cas du Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS) pour les recettes et les dépenses brutes, les bénéficiaires de pensions de retraite, et les dépenses de santé pour le système de comptes de la santé.

B. Les améliorations à apporter

21. D'abord, il faut mieux utiliser les données disponibles (l'absence de publications ciblées et thématiques est reconnue). Il faudrait s'efforcer d'analyser notamment les répercussions de la crise sur certains groupes de population, tels que les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les migrants ou les travailleurs peu qualifiés. Une meilleure diffusion des données et une meilleure communication sont extrêmement importantes.

22. Deuxièmement, il importe d'améliorer tous les aspects permettant de réagir plus rapidement, c'est-à-dire améliorer l'actualité des données, combler les insuffisances et assurer une plus grande souplesse.

23. En période de crise suivre de près l'évolution de la situation sociale, aussi bien au niveau communautaire qu'au niveau des pays membres de l'Union, devient beaucoup plus important. La principale difficulté à cet égard tient aux délais avec lesquels les données sont diffusées auprès du public. Dans le cas des instituts nationaux de statistiques et d'Eurostat, ses délais sont souvent perçus comme trop longs. Même en temps normal, des délais de deux ou trois ans pour des données annuelles sont considérés comme inacceptables. Par exemple, les utilisateurs font observer que les indicateurs habituellement utilisés en matière de revenu, de pauvreté et de protection sociale sont rapidement dépassés dans un contexte en évolution rapide (par exemple, dans le rapport conjoint sur la protection sociale et l'inclusion sociale soumis au Conseil en mars 2009, les données du Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale provenaient de l'enquête sur le revenu et les conditions de vie de 2006). Dans de nombreux domaines, il faut trouver comment publier les données plus rapidement.

24. Pour ce qui concerne les insuffisances en matière d'information, celles-ci sont plus marquées dans certains domaines. La crise a également fait ressortir de nouveaux besoins, par exemple la collecte de données concernant les bénéficiaires du revenu minimum.

25. Pour ce qui est de la souplesse, l'absence de mécanisme permettant au Système statistique européen de réagir rapidement a été relevée.

26. La situation varie d'un domaine à l'autre, mais les améliorations à apporter devraient se traduire par une amélioration globale.

III. Brève description des mesures destinées à améliorer la situation

A. Comment améliorer l'actualité des données?

27. L'une des possibilités pourrait être de mieux harmoniser les périodes de collecte (et d'en appliquer plus rapidement les résultats).

28. Les exemples ci-après illustrent les possibilités qui existent en matière de revenu et de conditions de vie. L'enquête sur le revenu, l'inclusion sociale et les conditions de vie (EU-SILC) est une enquête structurelle dont on ne peut s'attendre qu'elle fournisse des informations très rapidement. En outre, les utilisateurs comme les producteurs doivent faire preuve de réalisme et être conscients des contraintes techniques qui pèsent sur les instituts nationaux de statistique (principalement la charge de travail et le manque de ressources). Les risques possibles pour la continuité des données ainsi que les répercussions négatives sur le calendrier de mise en œuvre du projet dans son ensemble doivent être évalués avec soin avant de proposer une quelconque modification.

29. Toutefois, la nature exceptionnelle de la crise a renforcé le besoin exprimé par les utilisateurs de disposer de données plus à jour. Dans ce contexte Eurostat a examiné, avec les instituts nationaux de statistique, quatre options. L'une de ces options consiste à mieux coordonner les périodes de collecte entre les États membres. À cette fin, il a été proposé que tous les États membres effectuent le travail de collecte au cours de la première partie de l'année (par exemple avant le mois d'août). À plus long terme, le débat au sujet de l'actualité des données sur le revenu, l'inclusion sociale et les conditions de vie devra être ouvert à nouveau à l'occasion de l'adaptation du cadre juridique applicable.

B. Mettre en commun les procédures et les outils de façon à réduire le temps qui s'écoule entre la collecte et la communication des ensembles finals de données

30. Jusqu'à présent, les efforts ont eu pour objectif de réduire le temps qui s'écoule entre la collecte des données et leur communication à Eurostat, et des améliorations ont déjà été apportées s'agissant des données sur le revenu, l'inclusion sociale et les conditions de vie, de l'enquête sur la formation professionnelle continue et de l'enquête sur l'éducation des adultes.

31. De bons outils de validation ont été mis au point pour ces données. Les programmes de validation sont envoyés aux instituts nationaux de statistique, ce qui évite d'avoir à transmettre les données un grand nombre de fois et rend la validation plus efficace et plus rapide, aussi bien au niveau national qu'au niveau communautaire. Une approche similaire est prévue pour ce qui concerne les données tirées des enquêtes sur la population active. Elle permet de réaliser des gains d'efficacité car i) la validation des données a lieu en amont et ii) l'adoption de méthodes formalisées fondées sur le «cycle de vie des données» (CVD) est encouragée.

32. À moyen terme, l'expérience acquise par les principaux pays et la mise en commun des bonnes pratiques en matière de mécanisme d'organisation pourraient être très profitables. Par exemple, dans le cas des enquêtes sur la population active, il semble que des améliorations sensibles pourraient être réalisées en termes d'actualité, au-delà de ce qu'exige la loi. Les meilleures pratiques nationales au sein de l'Union européenne montrent qu'il est possible de publier les données tirées de ces enquêtes trimestrielles dans un délai

de six à huit semaines (le délai légal est de douze semaines). Il faut étudier si des possibilités similaires existent dans d'autres domaines.

C. Améliorer la qualité des données provenant de sources administratives

33. Bien que les sources administratives présentent un certain nombre d'inconvénients importants par rapport aux enquêtes statistiques elles ont l'avantage, au moins en théorie, de fournir des données plus facilement disponibles, et donc de permettre de produire des statistiques très rapidement. Dans la pratique toutefois, cela est rarement le cas et les améliorations apportées par le passé ne tirent pas encore pleinement profit du potentiel offert par les sources de données administratives.

34. Clairement, les possibilités d'améliorations seront liées à la complexité des rapports qui existent entre les statistiques demandées et les sources de données mais, d'une manière générale, la situation pourrait être grandement améliorée si des efforts étaient faits pour intégrer les préoccupations en matière de statistique dans les mécanismes de collecte, par exemple en joignant des modules statistiques aux registres concernés.

35. Les statistiques sur les migrations en donnent un bon exemple. Ainsi, en ce qui concerne l'immigration en provenance de pays tiers, la collecte de données sur les permis de résidence (en application du Règlement 862/2007 de la Commission) effectuée depuis peu, est potentiellement une source de données très riche. Elle fournit des données sur le nombre de premiers permis ventilés par motif de délivrance et durée de validité. Dans le cas des permis autorisant une activité rémunérée, la ventilation se fait entre travailleurs hautement qualifiés, chercheurs, travailleurs saisonniers et autres activités rémunérées. Les permis délivrés à des fins d'éducation sont ventilés entre étudiants et autres. À l'heure actuelle, les données ne sont communiquées six mois après la fin de l'année de référence, alors que les données administratives concernant d'autres statistiques relatives aux migrations (par exemple asile, prévention de l'entrée illégale et séjour) sont communiquées au plus tard trois mois après la période de référence.

D. Produire rapidement de nouveaux indicateurs clefs à partir des sources existantes (le cas des statistiques sur le revenu, l'inclusion sociale et les conditions de vie)

36. Bien que l'enquête sur le revenu, l'inclusion sociale et les conditions de vie soit une enquête structurelle, la crise demande la production de données d'une plus grande actualité sur le revenu et les conditions de vie. Les données de l'enquête pour l'année N (et N - 1 en ce qui concerne le revenu) deviennent disponibles à la fin novembre de l'année N + 1, et il faut trouver comment obtenir plus rapidement des informations qui reflètent mieux la situation et permettent d'en suivre l'évolution.

37. Dans ce contexte, Eurostat a examiné avec les instituts nationaux de statistique différentes options pour l'obtention rapide de données, à savoir à partir d'un sous-échantillon, d'un ensemble simple de questions sur le revenu, ou de données de stress non monétaires/financières. C'est cette dernière option qui a reçu la préférence. La moitié des États membres pourraient envoyer rapidement les données concernées au plus tard en juin de l'année N + 1. Une partie des données de l'enquête serait ainsi obtenue plus tôt, ce qui est extrêmement important pour la prévision des taux de pauvreté.

E. Possibilités d'accroître la fréquence de la fourniture des données

38. Pour accroître la fréquence de la fourniture de données lorsque cela est souhaitable du point de vue des utilisateurs, le moyen le plus prometteur consiste à utiliser les données administratives, auxquelles on peut avoir accès plus fréquemment et pour un coût relativement faible (dans le cas des enquêtes, cela semble extrêmement difficile, aussi bien compte tenu du coût que de la charge qui serait imposée aux instituts nationaux de statistique). Cela est particulièrement vrai lorsque les données administratives proviennent d'une seule source.

39. Par exemple, pour ce qui est des migrations et des données concernant les permis de résidence (en application du Règlement 862/2007 de la Commission) auxquelles il est fait référence ci-dessus, rien ne s'oppose en principe à ce que les données soient recueillies sur une base mensuelle ou au minimum trimestrielle (comme c'est le cas pour la plupart des données concernant l'asile). Cette augmentation de la fréquence pourrait permettre un suivi plus immédiat et plus précis des répercussions des crises. Il faudrait évaluer si cela est possible dans tous les États membres, étant donné que la situation administrative (c'est-à-dire le nombre de sources de données utilisées) varie de l'un à l'autre.

F. Comment combler le déficit d'information?

40. L'un des éléments clés pour combler le déficit d'information sera de combiner de façon intelligente les informations provenant de différentes enquêtes. Une valeur ajoutée considérable peut être créée en appliquant pleinement la philosophie de la variable de base, en appariant les données et, à plus long terme, en jetant les fondations d'un rapprochement entre les données. Ces différentes initiatives font partie intégrante de la stratégie de réorganisation des statistiques sociales. D'autres mesures ciblées, concernant des domaines bien précis, sont également en préparation.

G. Élargir le champ des données actuelles

41. Les exemples ci-dessous montrent comment, en matière de statistiques de l'emploi, il serait possible d'élargir le champ des outils structurels existants afin de combler le déficit d'information.

42. Si l'offre de main-d'œuvre est bien couverte, il existe un besoin de plus en plus important d'information de meilleure qualité au sujet de la demande, notamment de la demande non satisfaite des entreprises, c'est-à-dire des emplois vacants. Les principaux indicateurs économiques européens en la matière, fondés sur une base juridique en 2008, donnent le nombre total d'emplois vacants et une ventilation trimestrielle approximative par branche d'activité. Toutefois, les décideurs ont besoin de détails tels que les compétences requises, les emplois et les niveaux de qualification. La fréquence la mieux adaptée à ce type d'information serait une fréquence annuelle. Les discussions au sein du système statistique européen doivent reprendre – bien que les précédentes tentatives effectuées au cours des cinq premières années de la décennie aient échoué. Compte tenu de l'évolution de l'environnement économique, il est peut-être temps toutefois d'évaluer à nouveau les avantages et les inconvénients (charges sur les entreprises).

H. Un accent plus important sur l'aspect dynamique

43. La recherche et la prise de décisions mettent de plus en plus l'accent sur l'analyse longitudinale du marché du travail de façon à en faire ressortir les aspects dynamiques. Une

telle approche est particulièrement importante en période de crise, c'est-à-dire de changement radical. Malheureusement, les enquêtes sur la population active, qui sont la principale source de données à cet égard, présentent plusieurs faiblesses. S'il est vrai que tous les États membres (à l'exception de la Belgique) s'appuient sur des échantillons tournants, la rotation entre les divers échantillons n'est pas pleinement harmonisée entre les divers États. Si cela n'empêche pas d'analyser les flux sur le marché de l'emploi au niveau européen, un certain nombre de questions méthodologiques doivent cependant être étudiées afin de déterminer dans quelle mesure il est possible de procéder à des analyses longitudinales comparables compte tenu de ce manque d'harmonisation.

I. Comment parvenir à plus de souplesse?

44. À l'heure actuelle, il n'existe pas de mécanismes particuliers en cas d'urgence grave ou lorsqu'une réponse rapide et souple est nécessaire pour faire face à un besoin urgent. Au niveau communautaire, il est relativement difficile de fournir rapidement des informations pertinentes dans de telles situations. Comme on l'a vu ci-dessus, les instruments structurels ne peuvent être transformés en instruments à court terme, ce qui signifie qu'il faut trouver de nouveaux outils.

45. Eurostat étudie actuellement la possibilité de parvenir à une plus grande souplesse en faisant appel au secteur privé pour la collecte de données. En particulier, l'infrastructure mise en place pour l'Eurobaromètre est actuellement testée afin de voir si elle permet de fournir des données sur l'action des consommateurs. Les caractéristiques de l'enquête ont été utilisées au maximum (en termes d'augmentation de la taille de l'échantillon, de tests préalables, de contrôles de qualité, etc.) de façon à déterminer s'il pourrait être possible d'utiliser plus fréquemment l'Eurobaromètre ajusté du point de vue de la qualité.

46. En outre, Eurostat propose de commencer à réfléchir avec les États membres au sujet d'un nouveau mécanisme qui serait fondé sur les enquêtes et en mesure de fournir des données à court terme (enquêtes sur la population active, enquêtes sur les technologies de l'information et de la communication). Au terme de cette proposition, les États membres conviendraient qu'en cas de grave crise, ces instruments pourraient servir d'outils de réaction rapide. Plusieurs questions seraient donc incorporées aux enquêtes, par exemple sur l'évolution passée récente et attendue du revenu, le comportement en matière de consommation, l'éducation, la santé, les prestations sociales, les migrations, etc.

IV. Conclusion

47. Les besoins d'information apparus clairement au cours de la crise économique ont fait ressortir les forces, mais également un certain nombre de faiblesses, du système actuel de communication des statistiques sociales dans l'Union européenne. La présente note passe en revue ces faiblesses et propose différentes mesures pour rendre le système plus réactif. Les mesures proposées sont également pleinement conformes aux principales initiatives européennes: Stratégie pour 2020, initiative «PIB et au-delà» et réorganisation de la méthode de production des statistiques communautaires.

48. La discussion au sujet des principales conclusions de la présente note ne devrait pas se limiter aux États membres de l'Union européenne, mais s'étendre aux organisations internationales dans une perspective de renforcement de la coopération pour répondre aux besoins en matière de données.